

Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries
Séance ordinaire du conseil d'établissement de la formation générale des adultes
COMPTE RENDU

Date : 15 février 2022
Heure : 16 h 30

Endroit : *Rencontre virtuelle*
Salle : TEAMS

Membres	Établissements		Membres	Établissements	
Noël, Sonia	Présidente du conseil d'établissement	P	Crête-Lafrenière, Alexis	Représentant du personnel enseignant CDB	P
Element, Annie	Directrice de Centre	P	Morin, Steve	Représentant du personnel de soutien	P
Nolan, Joyce	Secrétaire de Centre	P	Landry, Nathalie	Représentante du personnel professionnel	P
Pageau, Sylvie	Représentante du personnel enseignant OG	P		Élève du Centre du Nouvel-Horizon	-
Martel, Anne	Représentante du personnel enseignant MDA	P		Élève du Centre Odilon-Gauthier	-
Deshaye, Claire	Représentante du personnel enseignant NH	P		Élève du Centre de la Côte-de-Beaupré	-

Personnes invitées

--	--	--	--

Secrétaire de la rencontre

Nolan, Joyce

N°	Sujet	Décision – Action - Suivi	N° de résolution	Responsable
1.	Ouverture et vérification du quorum.	M ^{me} Element invite M. Alexis Crête-Lafrenière à se présenter puisqu'il succède à M. Christophe Gagné comme représentant du personnel enseignant du Centre de la Côte-de-Beaupré (tâches MATH/SC et comités CDB). Le quorum est atteint.		
2.	Mot de bienvenue.	M ^{me} Noël souhaite la bienvenue à tous.		

N°	Sujet	Décision – Action - Suivi	N° de résolution	Responsable
3.	Adoption de l'ordre du jour du 15 février 2022.	L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M ^{me} Noël, appuyée par M ^{me} Nathalie Landry. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	CÉ21-22.14	
4.	Approbation du procès-verbal de la rencontre tenue le 9 novembre 2021.	La présidente donne quelques minutes pour que les membres puissent prendre connaissance du procès-verbal. <i>Ainsi, à la page 1 il faut lire : Nathalie Landry, représentante et non pas représentant, Élève du Centre d'Odilon-Gauthier et non pas Élève d'Odilon-Gauthier, Élève de la Côte-de-Beaupré et non pas Élève Côte-de-Beaupré. À la page 2, il faut lire : M^{me} Pageau demande à ce que la nomenclature soit clarifiée puisque l'utilisation des mêmes mots pour des postes budgétaires différents crée de la confusion et non pas les termes font l'objet de similitude / le Service des ressources financières et non pas les Services. La ponctuation sera revue par M^{me} Pageau.</i> Il est proposé par M ^{me} Claire Deshayé d'adopter le procès-verbal du 9 novembre dernier qui sera corrigé conformément à ce qui précède. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	CÉ21-22.15	
5.	Suivi au procès-verbal du 9 novembre 2021.	Aucun suivi n'est requis.		
6.	COVID-19 : - Plan de contingence.	M ^{me} Element présente le plan de contingence élaboré pour le Centre d'éducation des adultes dont l'objectif est de garder les élèves présents de façon sécuritaire, malgré le taux élevé d'absentéisme anticipé chez le personnel scolaire. Il s'agit d'un document évolutif qui reflète chaque mise à jour gouvernementale (ledit plan est déposé sur la plateforme Wix accessible à tout le personnel). Les thèmes abordés sont : - Objectif - Isolement - Consignes scolaires - Absences et remplacements - Rémunération		

N°	Sujet	Décision – Action - Suivi	N° de résolution	Responsable
		<ul style="list-style-type: none"> - Personnel qui peut être libéré de leur tâche pour répondre aux besoins éducatifs - Télétravail - Gestion des absences des élèves - Port du masque d'intervention - Liens utiles - Questions et réponses (isolement) - Tableau, isolement, personnes vaccinées - Tableau, isolement, personnes non vaccinées <p>M^{me} Noël souligne le beau travail fait concernant l'élaboration du plan de contingence.</p>		
7.	Paramètres de confort (document ci-joint).	<p>M^{me} Element partage le communiqué fait par le CSSDPS : Précisions sur les lecteurs de confort (CO2) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rafraîchissement des valeurs - Calibration - Rappel de la directive d'ouverture des fenêtres (température normale) - Ajustement de la directive d'ouverture des fenêtres par temps froid - Paramètres à considérer pour la qualité d'air <p>M^{me} Pageau questionne à savoir si le taux de confort par rapport aux paramètres d'humidité sera indiqué sur l'affichette; M^{me} Element en fera la vérification.</p> <p>La réglementation est toutefois différente pour le Centre de la Côte-de-Beaupré, le bâtiment n'étant pas la propriété du CSSDPS.</p>		
8.	Traitement des plaintes (document ci-joint).	<p>M^{me} Element présente le document Réforme du traitement des plaintes en milieu scolaire; pour une meilleure protection des droits des élèves du Québec disponible sur le site du gouvernement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quebec.ca/protecteur-eleve 		
9.	Matériel didactique : cours optionnels.	<p>M^{me} Element donne les explications concernant les cours optionnels suivants ainsi que le coût rattaché à chacun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévention de la dépendance liée aux jeux de hasard et d'argent Durée : 25 heures, 1 crédit, coût 4,00 \$ 	CÉ21-22.16	

N°	Sujet	Décision – Action – Suivi	N° de résolution	Responsable
		<p>- Prévention des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) Durée : 50 heures, 2 crédits, coût 18,00 \$</p> <p>Il est proposé par M^{me} Nathalie Landry d'adopter les coûts et cours optionnels tels que présentés.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>		
10.	Mesure 15168 – Projet événements.	<p>Il s'agit d'un projet de raccrochage scolaire pour les jeunes qui ne fréquentent plus l'école ou qui songent à décrocher. On vise 12 jeunes pour organiser des événements; ils auront droit à 200 \$ par semaine, prime à la persévérance et motivation. Ils pourront s'avancer en français, math, anglais (école au CJE). M. Vincent-Élie Roy, conseiller d'orientation SARCA a dressé une liste d'élèves ayant abandonné; ils ont été rappelés afin de connaître leur intérêt.</p> <p>Le projet débutera le plus rapidement possible pour se terminer à la fin de l'été.</p>		
11.	Portrait de la clientèle.	ETP basés sur l'assiduité • Le tableau expliqué par M ^{me} Element sera déposé en annexe. Elle en fait également la comparaison avec l'année dernière.		
11.1	Nouvel-Horizon.	<p>M^{me} Deshaye :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remise de collations spéciales les vendredis après-midi; - Fin des cours de randonnée/escalade; - Invitation à porter des accessoires de Noël (13-17 déc.) et dîner de Noël St-Hubert gratuit pour les élèves; - Décorations, chocolat, « tableau de qualités » à la cafétéria, pauses spéciales, tirage cartes-cadeaux pour la St-Valentin; - Plusieurs activités dans le cadre des journées de la persévérance scolaire (14-18 fév.). Lancement du concours « Relève ton défi », vidéo motivation Laurent Duvernay Tardif, distribution d'un mot d'encouragement, distribution d'une collation à la cafétéria, tirage de prix. 		

N°	Sujet	Décision – Action - Suivi	N° de résolution	Responsable
11.2	Odilon-Gauthier.	<p><i>M^{me} Pageau :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Tournoi de ping-pong; - Dîner de Noël, prix de présence; - Olympiades; TV cafétéria; - Journées de la persévérance scolaire soulignées, entre autres, conférence offerte. 		
11.3	Côte-de-Beaupré.	<p><i>M. Crête-Lafrenière :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le décès de notre collègue Serge Fortin a été marquant pour les jeunes et l'équipe; - La thématique de la persévérance scolaire n'a pas été très populaire. Il est difficile de mobiliser les élèves, reconstruction de l'estime de soi plus que la matière; - Une activité de cabane à sucre est prévue au printemps. <p><i>M^{me} Landry :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Dîner de Noël; - Cuisine collective avec organisme communautaire. 		
11.4	Maison des Adultes.	<p><i>M^{me} Martel :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Marché de Noël fut une réussite et nous en remercions tous ceux qui nous ont encouragés; - Nouveauté « fruisane » (fruit/tisane); - Horticulture (vente de semis et plantes en pot); - Différentes activités dans les classes, dîner de Noël annulé en raison des mesures sanitaires Covid; - Bingo; - Défi intégration sociale du Pentathlon des neiges; - Activité à la St-Valentin, 2 cœurs « je t'aime parce que... ou je t'apprécie parce que... »; - Récupération don d'aliments en partenariat avec le Patro. 		
12.	Points des partenaires.	<p><i>M^{me} Noël :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet Se nourrir pour mieux apprendre : Réalisé en collaboration avec la table d'action prévention jeunesse, le Centre du Nouvel-Horizon et le Carrefour jeunesse-emploi Montmorency. 8 à 10 élèves, confection de collations santé, durée de 12 semaines; 		

N°	Sujet	Décision – Action - Suivi	N° de résolution	Responsable
		<ul style="list-style-type: none"> - Le Pivot - Programme des bénévoles en matière d'impôt : Du 2 mars au 27 avril, contribution volontaire, pour une clientèle provenant de milieux défavorisés de l'arrondissement de Beauport et des environs. 		
13.	Dépôt des documents.	Aucun document déposé.		
14.	Questions diverses.	Il n'y a aucune question soulevée.		
15.	Levée de l'assemblée.	L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 17 h 56 par M. Steve Morin, que la séance soit levée.	CÉ21-22.17	

Signature de la présidente

Signature de la direction

COMMUNIQUÉ

Précisions sur les lecteurs de confort (CO2)

Bonjour,

Comme vous le savez, des lecteurs de confort ont été ou seront installés dans toutes les classes des écoles du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries. Voici donc quelques informations complémentaires à retenir.

Rafraîchissement des valeurs

Une mise à jour des lecteurs de confort a récemment été effectuée par le fournisseur modifiant ainsi le fonctionnement de tous les lecteurs installés après le 17 janvier 2022. À la suite de cette mise à jour, les valeurs de lectures sont maintenant rafraîchies toutes les cinq minutes, ce qui permettra aux utilisateurs de voir plus rapidement les effets de leurs interventions (ouverture des fenêtres et des portes). Ces mêmes modifications seront apportées sous peu aux lecteurs de confort installés avant le 17 janvier 2022.

Calibration

Afin d'assurer la qualité des lecteurs de confort, 100% des lecteurs sont calibrés en usine avant d'être expédiés. Tous les lecteurs sont équipés d'une fonction de calibration automatique qui maintient l'appareil calibré et ce, pour toute la durée de vie du produit. Cette calibration automatique s'effectue à tous les 10 jours. Il faut prévoir une période de rodage de 10 jours à la suite de l'installation des lecteurs.

Rappel de la directive d'ouverture des fenêtres (température normale)

Il est primordial d'assurer une bonne ventilation dans les locaux. Pour ce faire, la directive d'ouverture des fenêtres doit être appliquée et en voici un rappel :

- ❖ Ouvrir, si possible, les fenêtres et les portes 30 minutes avant le début des classes et 30 minutes après la fin des classes;
- ❖ Aérer régulièrement les locaux occupés en ouvrant les fenêtres (durant 10 à 15 minutes, deux fois par jour ou plus), même en période hivernale;
- ❖ Mettre en place une routine pour s'assurer de fermer toutes les fenêtres après l'aération quotidienne des classes pour prévenir le gel des conduits contenant des liquides, des glissières et de la quincaillerie de fenêtres;
- ❖ Laisser les portes des salles de classe ouvertes le plus souvent possible;
- ❖ Profiter des périodes entre les cours pour ouvrir les portes et les fenêtres au maximum pendant environ cinq minutes, et ce, même en période hivernale.

Ajustement de la directive d'ouverture des fenêtres par temps froid

En temps de grand froid, voici la procédure recommandée :

- ❖ Dès le début de la journée, l'ouverture d'une ou des fenêtres de manière partielle (quelques centimètres) pour assurer une aération constante peut être utile, sans pour autant diminuer de manière importante la température ambiante et le confort thermique.
- ❖ Pour favoriser l'échange d'air, les portes doivent rester ouvertes en tout temps.
- ❖ Si le CO₂ monte rapidement, l'ouverture plus grande d'une ou des fenêtres est recommandée.
- ❖ Lorsque la température diminue en deçà de 20 °C, la fermeture de toutes les fenêtres est requise.
- ❖ Dès que possible, le processus décrit peut être répété.

Paramètres à considérer pour la qualité d'air

Nous portons à votre attention le fait que pour tirer une conclusion sur la qualité de l'air dans une classe, il est impératif de regarder les moyennes de concentration de dioxyde de carbone (CO₂) sur une période plus longue qu'une seule lecture à un moment précis dans une journée. Les lecteurs qui sont actuellement déployés dans nos établissements visent à mesurer le taux d'humidité, la température ambiante et la concentration de CO₂, trois paramètres de confort. La recherche d'un équilibre entre ces trois paramètres doit être préconisée.

La cible de 1 000 ppm qui a été établie a pour but d'obtenir une qualité de l'air optimale favorisant la concentration des élèves et la réussite éducative. Une concentration moyenne inférieure à 1 500 ppm indique une ventilation adéquate selon les experts du Ministère.

S'il se peut que les taux montent exceptionnellement au-dessus de cette cible lors des journées très froides, alors qu'il est plus difficile d'ouvrir les fenêtres plus régulièrement, **la sécurité des occupants n'est toutefois pas compromise.**

Par ailleurs, notez que la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) prescrit une concentration maximale quotidienne de 5 000 ppm sur une période de huit heures dans *le Règlement sur la santé et la sécurité du travail* pour assurer la sécurité des occupants.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Le Service des ressources matérielles

COURS OPTIONNELS

PER-5203

Prévention de la dépendance liée aux jeux de hasard et d'argent

Présentation du cours

Le cours Prévention de la dépendance liée aux jeux de hasard et d'argent a pour but de susciter chez l'adulte une réflexion sur le phénomène de la dépendance en vue de prévenir l'apparition et l'évolution de problèmes. Il s'inscrit dans une intervention préventive en milieu éducatif. En ce sens, il guide l'adulte dans une réflexion qui favorise le maintien, l'acquisition ou l'activation de saines habitudes de vie et de comportements responsables.

Le cours aborde le phénomène de la dépendance en traitant de l'environnement personnel, des sphères d'influence, des conséquences sur soi, ses proches et la société ainsi que du rôle et des actions préventives mises en avant par des ressources d'aide privées, publiques et communautaires.

Durée : 25 heures

Crédit : 1

*Coût : 4,00 \$

*Reprographie

PER-5202

PRÉVENTION DES INFECTIONS TRANSMISSIBLES SEXUELLEMENT ET PAR LE SANG (ITSS)

Présentation du cours

Dans le cadre de ce programme, la sexualité est vue comme un aspect central de la personne humaine. Elle englobe notamment l'appartenance sexuelle, l'identité et les rôles sexuels, l'orientation sexuelle, l'érotisme, le plaisir, l'intimité et la reproduction. La sexualité est vécue et exprimée sous forme de pensées, de fantasmes, de désirs, de croyances, d'attitudes, de valeurs, de comportements, de pratiques, de rôles et de relations. Elle peut inclure tous ces éléments, mais ils ne sont pas toujours vécus ou exprimés simultanément. La sexualité est aussi influencée par l'interaction de facteurs biologiques, psychologiques, sociaux, économiques, politiques, culturels, éthiques, juridiques, historiques, religieux et spirituels. La notion de « sexualité » englobe aussi celle de « santé sexuelle », qui fait référence à un état de bien-être au regard de la sexualité, ce qui suppose une approche positive et respectueuse de la sexualité où les droits sexuels de chaque personne sont protégés.

Durée : 50 heures

Crédits : 2

Coût : 18,00 \$¹

*Reprographie

¹ Le coût sera revu à la baisse, suite aux premières expérimentations (réf. document papier).

PROJET DE RACCROCHAGE SCOLAIRE

POUR LES JEUNES QUI NE FRÉQUENTENT
PLUS L'ÉCOLE OU
QUI SONGENT À DÉCROCHER

On leur offre
200\$ par semaine
pour faire leur show !

L'ÉVÉNEMENT



10 JEUNES RECHERCHÉS

ILS ORGANISERONT DES
ÉVÈNEMENTS DE LEUR CHOIX.

ILS AURONT DROIT À 200\$/SEMAINE + D'AUTRES \$\$\$.

ILS POURRONT S'AVANCER EN
FRANÇAIS, MATH, ANGLAIS
(ÉCOLE AU CJE).

ILS FERONT PLEIN D'ACTIVITÉS TRIPPANTES
(SPORT, CUISINE,...).

LE PROJET SE DÉROULE DU LUNDI AU JEUDI
DE 9 H À 15 H 30.

IL DÉBUTE SOUS PEU ET SE TERMINE À LA FIN DE L'ÉTÉ.

Pour information

418-821-0063

evenement@cjem.qc.ca

POUR UNE MEILLEURE PROTECTION DES DROITS DES ÉLÈVES DU QUÉBEC

OBJECTIFS

- › **Accélérer, uniformiser et renforcer l'efficacité du processus de traitement des plaintes** : traitement en 3 étapes pour le plaignant
- › **Rehausser l'indépendance et la transparence** : organisme autonome, externe au réseau scolaire, sur tout le territoire du Québec
- › **Professionnaliser la fonction** : processus de sélection rigoureux et formation en continu
- › **Assurer une meilleure accessibilité et faire connaître le recours** : promotion du recours et de son processus

Processus de traitement d'une plainte en 3 étapes pour le plaignant

RECOURS LOCAUX

CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES (CSS) / COMMISSIONS SCOLAIRES (CS) / ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS

Responsabilités du conseil d'administration / du conseil des commissaires :

- › Rendre les décisions sur les recommandations
- › Faire une reddition de comptes aux protecteurs régionaux de l'élève (PRE)



Dépôt de la plainte
Plaignant (élève ou ses parents)

1 **Traitement de la plainte (10 jours ouvrables)**
Personne directement concernée ou son supérieur immédiat

2 **Traitement de la plainte (15 jours ouvrables)**
Responsable du traitement des plaintes

RECOURS FINAL

Traitement de la plainte (20 jours ouvrables) et transmission des conclusions et recommandations, le cas échéant, au plaignant ainsi qu'au CSS, CS ou à l'établissement d'enseignement privé
Protecteur régional de l'élève (PRE)

3

Prise de décision d'examen de la plainte (5 jours ouvrables)
Si nécessaire, modification des recommandations (+10 jours ouvrables)
Protecteur national de l'élève (PNE)

PROTECTEUR RÉGIONAL DE L'ÉLÈVE

Responsabilités :

- › Traitement des plaintes (enquête, médiation, recommandations)
- › Soutien aux organisations scolaires
- › Partage d'informations avec le public et les parents
- › Reddition de comptes

PROTECTEUR NATIONAL DE L'ÉLÈVE

Responsabilités :

- › Application adéquate et optimale de la procédure de traitement des plaintes
- › Coordination, soutien et rôle-conseil auprès des PRE et du ministre
- › Intervention à la suite des recommandations des PRE
- › Coordination, répartition et surveillance du travail des PRE

MINISTRE DE L'ÉDUCATION

Responsabilité : Organisme du PNE

Pouvoirs réglementaires :

- › Processus de traitement des plaintes
- › Procédure de recrutement et de sélection des PRE
- › Reddition de comptes

Pour plus de détails : Quebec.ca/protecteur-eleve

ETP basés sur l'assiduité : 2021 (>= 2021-07-01 et <= 2022-02-14)

Clientèle : FG

1	FG Odilon-Gauthier 2016-17-18-19-20	99,87
22	FG Nouvel-Horizon 2016-2017-2018-2019	119
23	FG Côte-de-Beaupré 2016-17-18-19-20-2	15,19
27	FGA cours d'été 2017-18-19-20-21	2,46
		236,52

Clientèle : FG Conco

44	FGA ISP à Fierbourg 2019-20-21	7,8
45	FGA au CFTC 2019-20-21	1,82
		9,62

Clientèle : IS Bât

30	DI centre 2019-20-21	41,76
32	Périodes de 2h30 2019-20-21	4,28
37	Périodes de 4 heures 2019-20-21	1,57
39	Cote de Beaupré FIS 2019-20-21	3,97
55	Stages MDA 2019-20-21-22	0,33
63	Horslimit MDA 2020-2021	0,96
		52,87

Clientèle : IS Sat

33	Périodes de 3 heures 2019-20-21	35,38
38	Centre Espoir 2019-20-21-22	9,85
61	Période de 4h30 IS 2019-20-21	0,83
		46,06

Clientèle : ISP

59	Chantier urbain	7,48
62	Chantier Urbain Beaupré	4,66
		12,14

Grand total : 357,21